

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAN : PRINCIPAL / NATURE (2)

Numéro SIRET : 20004131700021

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CAN : ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	8
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	9
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	10
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	11
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	Sans Objet
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	13
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	14
A9.3 - Opérations liées aux cessions	15
A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	16
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	102 346,38	58 700,38	0,00	0,00	43 646,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	690,48	0,00	0,00	4 309,52
611	Contrats de prestations de services	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6161	Multirisques	4 200,00	4 197,20	0,00	0,00	2,80
6226	Honoraires	23 600,00	10 131,70	0,00	0,00	13 468,30
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	12 530,00	12 204,00	0,00	0,00	326,00
63512	Taxes foncières	56 216,38	31 477,00	0,00	0,00	24 739,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 946,00	16 547,40	0,00	0,00	18 398,60
6331	Versement de transport	201,00	90,07	0,00	0,00	110,93
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	96,00	44,40	0,00	0,00	51,60
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	172,00	65,57	0,00	0,00	106,43
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	57,00	26,85	0,00	0,00	30,15
64111	Rémunération principale titulaires	20 393,00	9 505,44	0,00	0,00	10 887,56
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	619,00	334,33	0,00	0,00	284,67
64118	Autres indemnités titulaires	4 401,00	0,00	0,00	0,00	4 401,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	2 265,82	0,00	0,00	-2 265,82
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 891,00	1 346,17	0,00	0,00	1 544,83
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 116,00	2 868,75	0,00	0,00	3 247,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	3,66	0,00	0,00	1,34
65888	Autres	5,00	3,66	0,00	0,00	1,34
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		144 297,38	75 251,44	0,00	0,00	69 045,94

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	39 260,00	31 386,58			7 873,42
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	39 260,00	31 386,58			7 873,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		39 260,00	31 386,58			7 873,42

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	183 557,38	106 638,02	0,00	0,00	76 919,36
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.
- (3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 786,00	13 233,56	0,00	0,00	-7 447,56
70323	Redev. occupat° domaine public communal	786,00	10 239,08	0,00	0,00	-9 453,08
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	2 994,48	0,00	0,00	2 005,52
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	163 681,00	106 551,93	0,00	0,00	57 129,07
752	Revenus des immeubles	2 840,00	2 908,39	0,00	0,00	-68,39
7552	Prise en charge déficit BA administratif	160 836,00	103 642,77	0,00	0,00	57 193,23
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,00	0,77	0,00	0,00	4,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		169 467,00	119 785,49	0,00	0,00	49 681,51

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	169 467,00	119 785,49	0,00	0,00	49 681,51
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information	14 090,38				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	30 000,00	0,00	7 172,19	22 827,81
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	7 172,19	22 827,81
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	504 191,23	74 820,54	179 899,68	249 471,01
2111	Terrains nus	352 768,67	0,00	127 039,00	225 729,67
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 027,00	1 027,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	50 400,00	0,00	50 081,83	318,17
2132	Immeubles de rapport	71 014,02	65 000,00	1 014,02	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 981,54	8 793,54	1 764,83	18 423,17
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		534 191,23	74 820,54	187 071,87	272 298,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	124 000,00	45 727,46	0,00	78 272,54
168758	Dettes - Autres groupements	124 000,00	45 727,46	0,00	78 272,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		124 000,00	45 727,46	0,00	78 272,54
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		658 191,23	120 548,00	187 071,87	350 571,36

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	658 191,23	120 548,00	187 071,87	350 571,36
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
--	-------------	------	------	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	161 920,00	0,00	0,00	161 920,00
168758	Dettes - Autres groupements	161 920,00	0,00	0,00	161 920,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		161 920,00	0,00	0,00	161 920,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	259 280,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		259 280,00	0,00	0,00	259 280,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		421 200,00	0,00	0,00	421 200,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	39 260,00	31 386,58		7 873,42
28128	Autres aménagements de terrains	1 165,00	998,00		167,00
28132	Immeubles de rapport	25 915,00	23 056,00		2 859,00
28152	Installations de voirie	0,00	125,00		-125,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	97,00		-97,00
28184	Mobilier	1 260,00	559,00		701,00
28188	Autres immo. corporelles	10 920,00	6 551,58		4 368,42
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		39 260,00	31 386,58		7 873,42
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		39 260,00	31 386,58		7 873,42

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	460 460,00	31 386,58	0,00	429 073,42
--	-------------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	197 731,23			
--	-------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €			24 Février 2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	24/02/2014
L	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5	24/02/2014
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels)	5	24/02/2014
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie proprement dit	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie protection	3	24/02/2014
L	Equipement des cuisines	15	24/02/2014
L	Mobilier de restauration	15	24/02/2014
L	Vaisselle et plâtrerie en acier oxydable	1	24/02/2014
L	Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10	24/02/2014
L	Equipement général (entretien des sols, hygiène, ect ...)	10	24/02/2014
L	Mobilier et matériel médical	15	24/02/2014
L	Equipement des garages	10	24/02/2014
L	Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5	24/02/2014
L	Petit outillage d'atelier ou industriel	5	24/02/2014
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24/02/2014
L	Equipements divers	10	24/02/2014
L	Mobilier de bureau et mobilier informatique	15	24/02/2014
L	Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10	24/02/2014
L	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux	5	24/02/2014
L	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24/02/2014
L	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24/02/2014
L	Instruments de musique	8	24/02/2014
L	Equipements sportifs et de loisirs	10	24/02/2014
L	Matériel et petit équipement sportifs et de loisirs	5	24/02/2014
L	Mobilier urbain	10	24/02/2014
L	Matériel de navigation	20	24/02/2014
L	Bâtiments légers - abris	10	24/02/2014
L	Immeuble de rapport	30	24/02/2014
L	Autres agencements et aménagement de terrains	15	24/02/2014
L	Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15	24/02/2014
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15	24/02/2014
L	Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15	24/02/2014
L	Réseaux d'eaux pluviales	40	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Bâtiments et installations)	15	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Projet d'infrastructures d'intérêt national)	30	24/02/2014

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		124 000,00	I 45 727,46
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		124 000,00	45 727,46
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	124 000,00	45 727,46
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	45 727,46	187 071,87	0,00	232 799,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		298 540,00	31 386,58
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		298 540,00	31 386,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Autres aménagements de terrains	1 165,00	998,00
28132	Immeubles de rapport	25 915,00	23 056,00
28152	Installations de voirie	0,00	125,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	97,00
28184	Mobilier	1 260,00	559,00
28188	Autres immo. corporelles	10 920,00	6 551,58
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	259 280,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	31 386,58	0,00	197 731,23	0,00	229 117,81

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	232 799,33
Ressources propres disponibles	229 117,81
Solde	V = IV – II (4)
	-3 681,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/09/2020	SPATULE CHAUFFANTE	385,00	0,00	1
09/09/2020	SYSTEE DE REFECTOGRAPHIE MIR 10 NEW	2 718,04	0,00	5
09/09/2020	CHEVALET EN HETRE EVAPORE HUILE 99*205*	610,00	0,00	5
21/09/2020	BATI D'EXTENSION (CHEVALET) POUR OEUVRES	3 070,00	0,00	15
21/09/2020	MICROSCOPE NUMERIQUE GROSSISSEMENT 200X	0,00	0,00	1
28/09/2020	IMMEUBLE PLACE DE L'EGLISE ECHIRE AK 7 -	65 000,00	0,00	30
02/10/2020	VIABILISATION 3 LOTS RUE PETIT FIEF ANE	1 027,00	0,00	0
23/10/2020	ANALYSEUR D'OXYGENE AVEC VALISETTE DE	1 840,50	0,00	5
18/12/2020	MICROSCOPE NUMERIQUE POUR ATELIER RESTAU	170,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		74 820,54	0,00	

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
31/12/2020	CHAMBRE HUMIDIFICATION	250,80	1	250,80	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ARMOIRE RIDEAUX POUR BUREAU ATELIER	385,00	1	385,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ARMOIRE RIDEAUX 120*190CM GRIS	385,00	1	385,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	MARCHEPIED CHROME 2 MARCHES	53,90	1	53,90	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	MARCHEPIED DOUBLE ACCES PLIABLE 2 MARGE	46,90	1	46,90	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 121,60					0,00

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

A9.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	259 280,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,70	0,70	0,20	0,00	0,20
Assist conserv Pal 2Cl	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,00	0,00
Conserv patr chef	A	0,00	0,20	0,20	0,20	0,00	0,20
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,70	0,70	0,20	0,00	0,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 71

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES :

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 21/06/2021

Présenté par Le Président (1),

A NIORT, le 29/06/2021

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A NIORT, le 29/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - SPITZ Johann	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - LEYSSENE Philippe	
BEAUVOIR SUR NOIRT - VACHON Séverine	
BESSINES - ROUSSEAU Noëlle	
BOURDET (LE) - COHEN Clément	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BOISSON Claude	
CHAURAY - BURGAUD Françoise	
CHAURAY - DIGET Jean-Pierre	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - GUICHET Anne-Sophie	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - RONDEAU Agnès	
EPANNES - EXPOSITO Emmanuel	
FORS - CANTEAU Alain	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	
JUSCORPS - RIVET-BONNEAU Corinne	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - ANTIGNY Stéphanie	
NIORT - BALOGE Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BARDET Ségolène	
NIORT - BELLY-VOLLAND Valérie	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BOUTRIT Sophie	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GIBERT François	
NIORT - GIRARDIN Cathy Corinne	
NIORT - GUYON François	
NIORT - HEBRARD Thibault	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LARRIBAU Anne-Lydie	
NIORT - LEFEVRE Gérard	
NIORT - MARCHIVE Bastien	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - MATHIEU Sébastien	
NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NADAL Aurore	
NIORT - NIETO Rose-Marie	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - ROBIN Nicolas	
NIORT - ROBINEAU Jérémy	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TACHE Mélina	
NIORT - TERRASSIN Philippe	
NIORT - VACKER Yvonne	
NIORT - VIDEAU Nicolas	
NIORT - VILLES Florence	
NIORT - ZANATTA Lydia	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PRAHECQ - LUSSIEZ Sonia	
PRIN DEYRANCON - D ARAUJO Olivier	
ROCHENARD (LA) - BAMBERGER Annick	
SAINT GELAIS - BOBINEAU Gérard	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BONNET François	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - NOURRIGEON Frédéric	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - BARREAULT Fabrice	
SANSAIS - PAILLOUX Richard	
SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VALLANS - BOUCHET Cédric	
VANNEAU (LE) - IRLEAU - JAUZELON Nadia	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VILLIERS EN PLAINE - MOREAU Lucy	
VOUILLE - DOUEZ Patricia	
VOUILLE - PORTZ Franck	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A NIORT, le
29 JUN 2021

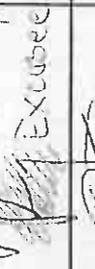
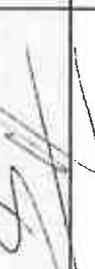
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d Agglomération du Niortais.

Envoyé en préfecture le 08/07/2021 Reçu en préfecture le 08/07/2021 Affiché le  ID : 079-200041317-20210629-C06_06_2021_4-BF
--



Le Président
Jérôme BALOGE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques		S. Marsac			
	MARC Sophia					J. BILLY
	SPITZ Johann				49	J. BILLY
AMURE	MOINARD Marcel					
	HERAULT Francette					
ARCAIS	LEYSSENE Philippe					
	GRONDEIN Christian					
BEAUVOIR SUR NIORT	VACHON Séverine			4		
	MATHE Pascal					
BESSINES	ROUSSEAU Noëlle					
	SAUVAGE Dimitri					
BOURDET (LE)	COHEN Clément				50	F. BONNET
	ULVOAS Anne					
BRÛLAIN	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					

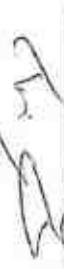
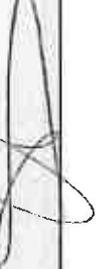
Envoyé en préfecture le 08/07/2021

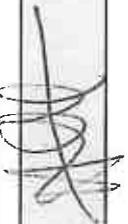
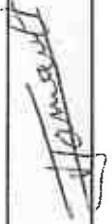
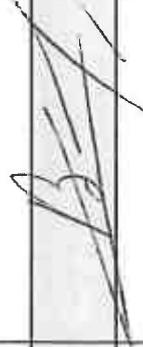
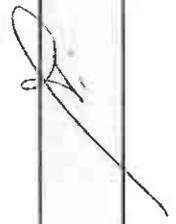
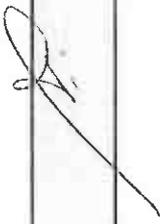
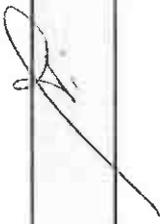
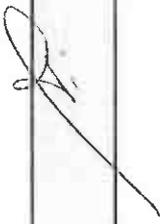
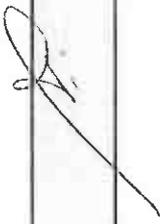
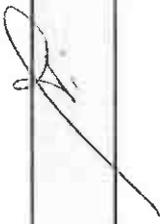
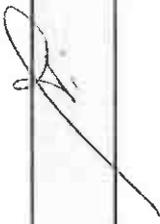
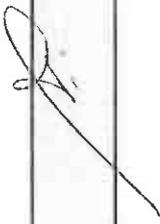
Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

SLOK

ID : 079-200041317-20210629-C06_06_2021_4-BF

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
CHAURAY	BOISSON Claude					
	BURGAUD Françoise					
	DIGET Jean-Pierre					
	RICHECOEUR Claire					
COULON	GUICHET Anne-Sophie					
	GIRET Dominique					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	RONDEAU Agnès					
EPANNES	EXPOSITO Emmanuel					
	FAVRELIERE Jean-Claude					
FORS	CANTEAU Alain			4		
	ROAUD Nelly					
	MICHAUD Dany					
FOYE MONJAULT (LA)	GOBIN Richard					

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain					
GERMOND- ROUVRE	LAURENT Aurélie				82	M. Fezequel
GRANZAY GRIPT	EPOULET Gérard					
JUSCORPS	NERBUSSON Clémence					
MAGNE	JARRIAULT Florent					
MARIGNY	BEGOUT Patrick					
MAUZE SUR LE MIGNON	RIVET-BONNEAU Corinne					
	BLAUD Didier					
	LABORDERIE Gérard					
	HAGNIER Maryse					
	BAUDOIN Daniel					
	DROUARD Vincent					
	MAUFFREY Philippe		MC POUVOIR DE (87)			
	REY Laurence					

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

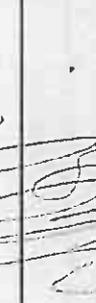
Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 079-200041317-20210629-C06_06_2021_4-BF

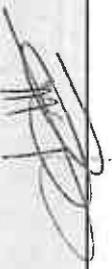
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	ANTIGNY Stéphanie			6		R. DUPEYROU 64
	BALOGÉ Jérôme		LJ Lahoussie			
	BARBOTIN Jeanine		X Bely Volland jusqu'à son arrivée au conseil		116	MP M. BASSOUX
	BARDET Ségolène					
	BELY-VOLLAND Valérie			37		J. Barbotin jusqu'à son arrivée X
	BOUDAHMANI Yamina	Excusée				Y. Vacker X
	BOUTRIT Sophie					
	CHASSAGNE Christelle					
	DUPEYROU Romain		S. ANTIGNY			
	GIBERT François		Cathy GIRARDIN 64			
	GIRARDIN Cathy Corinne				64	F. GIBERT
	GUYON François					

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	HEBRARD Thibault					
	HYPEAU Christine				49	
	JEZEQUEL Yann		JEZEQUEL (83)			
	JUIN Guillaume					
	LAHOUSSE Lucien-Jean	Excuse				J Baloge
	LARRIBAU Anne-Lydie				77	F. SIMONNET
	LEFEVRE Gérard					
	MARCHIVE Bastien		F. VILLES			
	MARTINS Elmano					
	MATHIEU Sébastien					
	MILLASSEAU Marie-Paule		BARBOTIN (206)			
	NADAL Aurore		L. Zosaitta G. JUILLET			

Barbotin

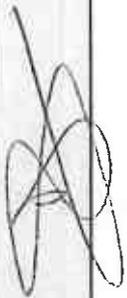
E-M

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	NIETO Rose-Marie	Excusée		30		D. Six / 15 jours arrivées
	PAILLEY Michel					
	PERSAIS Eric					
	ROBIN Nicolas					
	SIMMONET Florent		AL LARRIBAIN (27)			
	SIX Dominique		NM NIETO / 15 jours arrivées			
	TACHE Méline	Excusée				N Videau
	TERRASSIN Philippe					
	VACKER Yvonne		Y Baudalmon			
	VIDEAU Nicolas		M Tache			
	VILLES Florence	Excusée				B Marchive
	ZANATTA Lydia	Excusée				A Nadal

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PLAINE D'ARGENSON	SALANON Jean-François					
	ROUSSEAU Thierry					
PRAHECQ	LUSSIEZ Sonia					
	MOINARD Philippe					
PRIN DEYRANCON	D'ARAUJO Olivier	Excusé				
	HAMAIDE Claude					
ROCHENARD (LA)	BAMBERGER Annick <small>Excusée</small>	Excusée				
	BENAZZOUZ Francis					
SAINTE GELAIS	BOBINEAU Gérard					
	GONORD Sylvette					
SAINTE GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
	BAUDOIN Patrice					

Arrivée de suppléant

SE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE-HILAIRE LA PALUD	BONNET François		C. BONNET (50)			
	CLAIN Nathalie					
SAINTE-MARTIN DE BERNEGOUÉ	NOURRIGÉON Frédéric					
	MAURILLE Dominique					
SAINTE-MAXIRE	BREMAUD Christian					
	FERRU Brigitte					
SAINTE-REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BAILLET Eric					
SAINTE-ROMANS DES CHAMPS	BROSSARD Sophie					
	POUGNARD Olivier					
SAINTE-SYMPHORIEN	BARREAU Fabrice					
	PASSEBON Delphine					

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 079-200041317-20210629-C06_06_2021_4-BF

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SANSAIS	PAILLOUX Richard				47	/
	BUTET Eric					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel					
	JARRY Claude					
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle				87	R. MAUFFREY
	VIAUD Patrice					
VALLANS	BOUCHET Cédric					
	PASTUREAU Stephan					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	JAUZELON Nadia					
	RONDONNET Jean-Gilles					
VILLIERS EN PLAINE	MOREAU Lucy					
	TRAVEL Olivier					
VOUILLE	PORTZ Franck	Excusé				Patrice Douez
	DOUEZ Patricia		Franck PORTZ			

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210629-C06_06_2021_4-BF